

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 5 décembre 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Lagarde, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Laroche donnant pouvoir à M. Molossi
Mme Cerrigone donnant pouvoir à Mme Coppi
Mme Maroun donnant pouvoir à M. Grandin

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Derkaoui, Mme Abomangoli, Mme Capanema, Mme Labbé, M. Taïbi, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, M. Chevreau, M. Prudhomme



Délibération n° 09-15 du 5 décembre 2019

PLATEFORME EXPÉRIMENTALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN URGENCE – SOUTIEN AU DISPOSITIF « FAIS-MOI UNE PLACE ! » MIS EN ŒUVRE PAR L'ASSOCIATION SFM-AD – SUBVENTION – CONVENTION 2019.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 18 décembre 1989 et ses décrets d'applications du 6 août 1992 relatifs aux compétences du Département en matière de protection maternelle et infantile,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2015-IV-15 en date du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2014-XI-66 du 13 novembre 2014 approuvant la convention relative au Schéma départemental petite enfance et parentalité (SDPEP) avec l'État et la Caf de Seine-Saint-Denis, actuellement en cours de renouvellement,

Vu la délibération du Conseil général n°2014-X-59 en date du 16 octobre 2014 relative au Plan petite enfance et parentalité 2015-2020,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 23 mars 2017 qui approuve la convention d'appui aux politiques d'insertion 2017-2019 entre le Département et l'État,

Vu sa délibération en date du 16 mai 2019 qui approuve l'avenant à la convention d'appui aux politiques d'insertion,

Sur le rapport du Président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de 50 000 euros à l'association SFM-AD pour la mise en œuvre du dispositif « Fais-moi une place ! », plateforme expérimentale d'accueil du jeune enfant en urgence sur le territoire de l'établissement public territorial Plaine Commune ;



- APPROUVE la convention à conclure avec l'association SFM-AD, dont projet ci-annexé ;
- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.